



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 novembre 2021

Présents :

CHAPTAL Lionel, COMBES Yvette, DALLE Guy, FABIÉ Jean-Marie, GINESTIÈRE Christophe, LARBAUD Christian, MALAVAL Guy, NURIT Francis, REMALI Ahmed et VARDEMME Dany.

Excusés :

BOUREMEL Saïd, DEBARD Jean-Marie, FERREIRA Alexandre et SALESSES Bernard.

Absente :

BOUNIOR Muriel.

ACCUEIL ET BIENVENUE

Jean-Marie FABIÉ ouvre la séance à 18 heures 10 et remercie les membres du Conseil d'administration pour leur présence.

Cette réunion est la dernière avant l'Assemblée Générale du 27 novembre prochain.

Pour commencer, le Président fait un bilan de la saison 2021. Elle a débuté en juin 2021, un peu plus tard par rapport aux années précédentes en raison de la conjoncture actuelle.

Seul le championnat Doublette Mixte et ceux des Triplettes ont été organisés du fait de la situation sanitaire qui ne permettait pas l'organisation de certaines compétitions (le Tête-à-Tête Jeune prévu à Saint-Bauzile, le doublette Jeune initialement programmé à Saint-Germain-du-Teil, le Triplette mixte devant avoir lieu à Langogne...).

En 2022, la triplette mixte a été placée en début de saison, le dimanche 27 mars à Langogne, afin de relancer la prise de licences, et donc, la compétition.

Toutefois le nombre d'inscriptions dans les championnats de clubs est resté stable excepté le championnat féminin qui n'a pu avoir lieu avec une seule équipe inscrite.

Une journée de compétition a dû être reportée, suite à un arrêté préfectoral pris en raison des intempéries. Une des équipes a dû déclarer forfait, ne pouvant disposer d'un nombre de joueurs suffisant le jour où cette compétition a pu, ensuite, être organisée. Toutefois à la vue des circonstances exceptionnelles et du petit effectif de licenciés de ce club, l'amende de 100 € ne lui a pas été infligée.

11 clubs ont décidé de jouer les qualifications de la Coupe de France, ce qui a permis à la Lozère d'être représentée par deux équipes, avec également l'équipe du club de Marvejols qui était déjà inscrite l'année dernière.

Le Congrès de la FFPJP se déroulera en présentiel à Belfort (90) les 7 et 8 janvier 2022, celui de la région Occitanie à Labruguière (81) les 22 et 23 janvier 2022 dans les mêmes conditions.

Jean-Marie FABIÉ propose de représenter le Comité lors de ces deux évènements en compagnie du trésorier, Christian LARBAUD.

Concernant la région, les commissions se réuniront avant le 31 décembre afin de permettre au trésorier du Comité Occitanie d'établir le budget prévisionnel. Le président souhaite la présence d'un administrateur en commission Jeu Provençal.

Il est aussi prévu une formation des délégués pour les Nationaux avec un des représentants au CRO et un membre du CD.

Jean-Marie FABIÉ rappelle que la Région a lancé une offre d'emploi pour un Conseiller technique régional fédéral.

Il demande ensuite à Yvette COMBES si elle a été contactée par la commission Féminine pour l'organisation de l'Entente Fémina. Elle assure que non mais dit avoir été consultée, par un mail reçu de Lydie FESANO présidente, et envoyé à tous les membres pour exprimer leur opinion sur le maintien ou la suppression des tirs de précision en Championnat de Club Féminin.

LICENCES

- Duplicatas : 62
- Mutations externes : 7 joueurs ont muté à l'extérieur - 18 sont entrés au CD 48.
- Mutations internes : 19 dont 4 gratuites.

Jean-Marie FABIÉ évoque le cas GARCIA pour lequel le MGC Pétanque devait payer sa cotisation.

La fédération nationale a établi une note pour déterminer les classifications pour l'année 2022.

En 2022 la part revenant au CD dans le prix des licences augmentera de 6 euros.

COMPTABILITÉ ET TRÉSORERIE

Christian LARBAUD, trésorier, prend la parole et énonce les principaux chiffres des résultats financiers arrêtés à ce jour.

- Dépenses : 32 966,80 €	- Recettes : 34 642,79 €
- Bénéfices : 1 675,99 €	- Trésorerie : 56 272, 25 €
- Comptes courants : 19 934,88 €	- Livrets : 36 337,37 €

Ces montants seront soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le montant de la subvention du Conseil Départemental n'est pas encore connu, le dossier lui ayant été remis il y a une semaine. 1 500 euros avaient été alloués pour 50 000 euros de dépenses mais le CD ne pourra justifier qu'un montant de 32 967 euros !

Une recette du Conseil Départemental sera versée en 2022 pour l'année 2021.

Ahmed REMALI demande si les parts sociales, soit 25 300 euros, sont en complément ou pas. Le trésorier précise que c'est le cas.

Il demande également à quoi correspond la liste des clubs dans la balance, le trésorier précise qu'il s'agit des licences, des avances, des soldes et des inscriptions aux Championnats de Lozère.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2021

En Coupe de France, les trois clubs engagés lors du tour de zone se sont qualifiés pour le deuxième tour.

Les équipes de Marvejols et de Saint-Chély-d'Apcher sont qualifiées d'office pour le troisième tour. Le Team Boul Ô But Valdo jouera le dimanche 14 novembre contre Valras Méditerranée.

Les Pétanqueurs Barrabans remportent les championnats départementaux par équipe Jeu Provençal, Vétéran et Open Division 1, ils accèdent aux CRC de ces 3 catégories.

La Pétanque Floracoise termine en tête en Open Division 2 et est donc promu en D1 avec Aumont qui termine deuxième.

En CNC 2, le club du Valdonnez est premier ex-aequo et se déplace prochainement à Andrézieux-Bouthéon (42) pour affronter l'équipe hôte, Antibes et Chauzon.

Les finales de la Coupe de Lozère et de la Coupe Bessière auront lieu le 14 novembre prochain à Mende, au boulodrome de La Vernède. La compétition commencera le matin à 10h30 et l'après-midi à 14 heures. Le repas sera pris à midi au Provençal.

Alexandre FERREIRA est désigné arbitre de ces rencontres.

Quant au Trophée des Villes, il a été discuté des tensions sur les réseaux sociaux à propos de la représentation de la ville de Mende par une équipe composée de joueurs marvejolais.

Le président a été surpris par la plupart des commentaires, qui étaient d'un niveau très bas... Au CA du mois de février, il avait été décidé que le CD 48 se dédouanait de toute sélection pour cette compétition et qu'il attribuerait 200 euros d'aide à l'équipe qui y participerait.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022

Christian LARBAUD, trésorier, et Dany VARDEMME, vice-présidente ont fait un récapitulatif des lieux et réservations d'hébergements pour les différents Championnats nationaux de l'année prochaine.

18 et 19 juin - Triplette Senior Masculin - Bergerac : Fast-Hôtel - 24230 MONTCARET

25 et 26 juin - Doublette Mixte - Brive-la-Gaillarde : Hôtel Kyriade - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

1^{er} au 3 juillet - Triplette Provençale - Carcassonne : Hôtel Kyriade - 11100 CARCASSONNE

6 et 7 juillet - Triplette Vétérans - Ax-les-Thermes : Hôtel de la Paix - 09250 LUZENAC

9 et 10 juillet - Triplette Promotion - Ax-les-Thermes : Hôtel de la Paix - 09250 LUZENAC

16 et 17 juillet - Triplette Féminine - Châlon-sur-Saône : Hôtel Grill - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

23 et 24 juillet - Tête-à-tête Senior - Lavelanet : Hôtel La Rocade - 09100 PAMIER

23 et 24 juillet - Doublette Féminine - Lavelanet : Hôtel La Rocade - 09100 PAMIER

20 et 21 août - Triplette Jeunes - Bourg-Saint-Andéol : Ibis Budget - 84500 BOLLÈNE

27 et 28 août - Tête-à-tête féminin - Bergerac : Hôtel de Bordeaux - 24100 BERGERAC

27 et 28 août - Doublette Senior Masculin - Bergerac : Hôtel de Bordeaux - 24100 BERGERAC

Seule la réservation pour le Doublette Provençal à Perpignan reste à faire.

FORMATION

Lionel CHAPTAL a fait part de l'organisation de compétitions jeunes par équipe fin mars.

Jean-Marie FABIÉ a chargé Bertrand FILHON, secrétaire prestataire, de contacter les clubs afin de connaître le nombre d'éducateurs au sein de ces derniers.

Dany VARDEMME se pose la question de savoir si les éducateurs garderont les mêmes tenues, le président lui répond par la positive.

CALENDRIER 2022

Il n'y aura pas de calendrier papier, la version informatique est privilégiée car pouvant être modifiée au fur et à mesure.

Les animations sont autorisées pour les clubs qui les organisent.

Lors de la prochaine Assemblée Générale il sera nécessaire de rappeler l'obligation d'organiser un concours officiel pour pouvoir prétendre à l'accueil d'un championnat.

Concernant l'arbitrage, Guy MALAVAL a fait part de son inquiétude en raison d'un nombre insuffisant d'arbitres dans le département.

Jean-Marie FABIÉ rappelle qu'il faut que les clubs envoient les formulaires de candidatures pour l'accueil des championnats et des concours. À ce jour, seul Le Nary a communiqué ses souhaits d'organisation.

Certains clubs hésitent à organiser des concours officiels en raison du coût de l'arbitrage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27/11/2021

Elle aura lieu au Provençal à Mende à partir de 14 heures. Les commissaires aux comptes se chargeront du contrôle des finances le matin même.

Des récompenses seront remis aux jeunes et aux champions de France. Le trésorier propose de rencontrer les commerçants (Intersport, Sport 2000) pour l'établissement de bons d'achat de 150 et 200 euros.

QUESTIONS DIVERSES

L'Entente Fémina, nouvelle compétition, aura lieu le dimanche 12 juin 2022 à Badaroux.

Le président, Jean-Marie FABIÉ, lève la séance à 20 heures 15 et remercie l'ensemble des participants.

Le président,

Jean-Marie FABIÉ